L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLES-ORLEANS

VENDREDI 1er AOUT.

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition :

1—Une exposition universelle ....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition....

8—Les demandes d'espace, et tout ce qui regarde cette question, seront traités avec la commission du pays d'où prévlennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 on avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les grés ps suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits brute et manufacturés, métaux, minéraux et bois.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture.

24—Tout les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégat, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, fes, pertes ou dommages, quelle que soit la cause et l'étendue du dommage cause....

31—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées..... Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes.....

32—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel....

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, paraîtrait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition....

43—En temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont les commissaires adresseront les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

E. A. BURKE,
Chef des Installations.

Approuvé :
E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans :

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à mettre en correspondance, aussitôt que possible, avec le Directeur Général..... (ils examineront) toutes les questions concernant leurs compatriotes, spécialement les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et la préparation de chaque section.... Les demandes d'espace ; le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères..... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, se sont fournies gratis.....

E. A. BURKE,
Directeur-Général.
Approuvé :
ED. RICHARDSON,
Président.

La Nile-Orléans, ce 24 mai 1884.
Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le [illegible] de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires.

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St. Etienne, Roubaix, Cazaux, Lille, Reims, Epernay, Louviers, Arras, Bayonne, Besançon, Brest, Caen, Cherbourg, Clermont Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Limoges, Montpellier, La Rochelle, Nancy, Toulouse, Perigueux, Alger, Constantine, Philippeville.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, Le National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le Soir, Le Voltaire, Le Journal des Chambres de Commerce, Le Gaulois.

N B—L'Abeille échange déjà avec Le Journal des Débats, La Liberté, Le Gaulois, Le Figaro, Le Pays, Le Siècle, La République Française et Le Temps.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi, Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Gironde, La Guyenne, Le Courrier de la Gironde, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM Clavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Billet—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef de bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

A. Pérson—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Desmoulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Claugaran—Sénateur.

Cordier—Sénateur.

Mal Bert Député.
Henri Chavoir ..
Clemenceau ..
Mgr Freppel ..
Tony Revillon ..
Rouvier ..
Baron de Seubeyran ..
Soubier ..
Wilson ..
Félix Faure, Député, Sous Secrétaire d'Etat des Colonies.

A. Cauhert, Comte A. d'Abzac, Jacques Meyer, Crémieux, A. Pascal, Charles Ball, Donon, Général Victor Magnan, Le Molinart, Commandant Coarrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.
Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Mme RONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçantes prof. depuis 25 ans, elle se recommande au public.
16 dec—1

BODLEY BROTHERS
Quartier-général de Voitures.
70, 72, 74 rue St-Charles.

On trouve constamment le plus complet de voitures, charrettes à deux et à quatre places, charrettes à bascule, de portiques, wagons à coffre, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à vin, petites charrettes de toutes dimensions, tilbs, jaunes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos selles et harnais, nos moyeux forgés à l'enclume et les fermes entre destinée à nos charrettes et wagons, les seuls seul fabriqués dans nos propres ateliers. A Westling, W. Va., les matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et accordons aux plus bas prix possibles.
12mai—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent :
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Bouley Dominique	Dumarest Claude
Borel J B	Dolce Firmin
Bonneaue Hippolyte	Fondard François
Lourant	Fauvel Stéphanie
Babyl Jacques	Eglinet Joseph
Curtelin Michel	Gemjon Léon Marie
Charpentier Honoré	Hurley Jacques
Cavalier Georges	Le Hurley Jacques
Castaing François	Lahargue Jean J
Cerrier Vve. née Amont	Lavasseur
Cessé Jeanne	Mourret Jean B
Charvin Henri	Pain de Boanemarej
Doerr Rabenne	Roques François
Dutheil Mme	Tapparel Vve. née Allenet
Davenne Joséphine	Tristant Antoine
Devenne Jean	Vequet Joseph
Desconnet Théodore	Valmontet-Tourist de Delesmalaison Mme

15 mai 1884.

Arvoy Charles	Girard Mme A
Alessio Vve née Riquet	Girard Mlle Angèle
Coste Lucien, héritiers	Guenivet Jean Pierre
	Labro's Jeanne Marie
Cougot Jean Baptiste	Lava Arthur
Dumas Pierre	Nassant Jean Baptiste
Dumas Ernest	Passerin Angèle
Dumas Edouard	Picard P A
Duber François	Pena Frank
Dumesnil Charles	Pinda Jean Brune
Destogne Joseph Eugène Antoine	Repetias Mme veuve
Desmoulins Louis	Ringi Alphonse et Adolphe
Despaux Charles	Ruffier Charles
Espinasse Albert	Schnaqui Jean Urbain
Kocoda Gabriel	Sancelin Angèle
Girard Charles	Simac Baptiste
Guérin femme Lebon	Serpential Jules Frankpole
Giraud Dite Fortunée	

La Nile-Orléans, le 1er juin 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.
Rue Royale, No 92.
AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1—La maison Vve Altasin-Gia (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des conditions avantageuses, semblables à celles exportées de Hollande sous la marque "Convenue" en petite barils dite scislèmes.

2—MM. Adr. Meunard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3—MM. A. Villamme & Cie, négociants en vins fins et cognac, à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrant des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, désirerait connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5—MM. Claris & Gallion, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de fins sacs pour clichage en papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mame, de Tours, et Didot, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. A besoin de s'établir, ou a déjà déposé à la Nouvelle-Orléans.

6—M. Alfred Duret, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Philips Brothers & Co de Rio et de MM. Hollworthy & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Roy & Cie, de Paris, négociants en [illegible] désire traiter des affaires de cérèales et gemas à la commission contre crédits de banque.

7—M. Firmin Juillien, fabricant de conserves, gélardines et de conserves alimentaires de toutes sortes que de la Gare, à Lorient, (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de son produite.

8—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vivienne, à Paris, courtier agent, pour le commerces des corps gras et graines oléagineuses offre son service aux maisons qui traitent ce genre d'affaires ; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle de Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-moribrous bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chlorate Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10—M. Louis Duvan aîné, château de Varennes, à Saumur (Maine-et-Loire), offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11—M. Emile Decaudt, nasif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant au Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant ou dans le blanchissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 223 rue Tchoupitoulas. M. E. Decaudt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France, No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.
Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC.

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
TRENTIEME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente. -

Sur les risques d'incendie	$255,251 36
Sur les risques maritimes	17,981 68
Sur les risques de rivières	20,905 94
Primes totales	$293,438 98
Moins les primes non échues	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai 1884	$222,248 98
Pertes payées	
Sur les risques d'incendie	$105,667 03
Sur les risques maritimes	6,583 87
Sur les risques de rivières	6,104 92
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99
Réassurances et prime remboursées	21,137 18
	$155,806 99
Profits	$66,841 99

La Compagnie a l'actif suivant :

Immeubles	$247,045 88
Prêtes de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	41,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works	7,499 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,290 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirante 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16ème jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS:

F. MASPERO, J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY, JOS A. SHAKSPEARE
D. FATJO, JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE, B. W. TAYLOR.
17 juin—

Compagnie d'Assurances du Croissant.
CRESCENT INSURANCE
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS,
Organisée comme compagnie mutuelle 1849
—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1850.
CAPITAL EN ARGENT...$600,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Assure contre les risques de feu à des taux réduits de gré à gré, équitables et sans frais.
Assure contre les risques d'incendie à des taux de gré à gré, équitables et sans frais.
Assure contre les risques de navigation à des taux de gré à gré, équitables et sans frais.
Assure contre les risques de rivières